

**Note d'information**

**Réunion de la Commission Permanente**

**16 décembre 2013**

Présidée par Monsieur Henri EMMANUELLI, président du Conseil général, cette commission permanente a examiné les décisions suivantes :

**1) Économie, agriculture et environnement**

- Des aides à l'industrialisation (308 000 €) à la communauté de communes du Cœur de Gascogne pour l'extension de la zone industrielle de Péré sur la commune de Saint-Sever et à la communauté de communes Coteaux et Vallées des Luys pour l'aménagement de la zone d'activités économiques sur la commune de Castel-Sarrazin ;
- des aides à l'innovation (23 760 €) à la SAS FP Bois à Mimizan et la SAS Lesbats Scieries d'Aquitaine à Léon pour mener à bien des projets de recherche et de développement ;
- des aides au commerce et à l'artisanat pour l'investissement matériel des entreprises artisanales de production (3 848 €) : EURL Lehericy Thomas à Estibeaux et SARL l'armoire à conserves à Castets ; des aides à la pêche artisanale (8 897 €) dans le cadre des aides aux pêcheurs, de la valorisation de la filière pêche et de l'amélioration des pratiques de production ;
- 124 282 € en faveur de l'agriculture landaise pour inciter les agriculteurs à des pratiques respectueuses de l'environnement, développer des politiques de qualité et aménager notre territoire en préservant les exploitations familiales ;
- 41 778 € pour la prévention et la collecte sélective des déchets ménagers.

**2) Éducation – Jeunesse et Culture**

- 99 884 € pour les collèges et les bourses Erasmus-Socrates ;
- 32 369 € pour l'équipement culturel et le développement culturel dans le Département.